

DECRET N° 93-143 du 25 Juin 1993

Chargeant Madame Véronique LAWSON,  
Ministre de la Santé Publique de  
l'intérim de Madame Véronique AHOYO,  
Ministre du Travail, de l'Emploi et des  
Affaires Sociales pour compter du  
09 Juin 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 09 Juin 1993, Madame Véronique LAWSON, Ministre de la Santé Publique est chargée de l'intérim du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Véronique AHOYO.-

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Juin 1993

pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement  
et par délégation, le Ministre d'Etat,  
Secrétaire Général à la Présidence de  
la République,

  
Désiré VIYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESSGER 4 SGG 4 MFRA-1 SP 6 AUTRES  
MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 DAN-BI-FASJEP-ENA-UNV 5 DPA-ILC-INSAL-  
ICE-ONAC-GCONB-CSI. 8 JORB 1.-